

Vacances en Suisse, organisées par PRO JUVENTUTE : avis aux parents

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

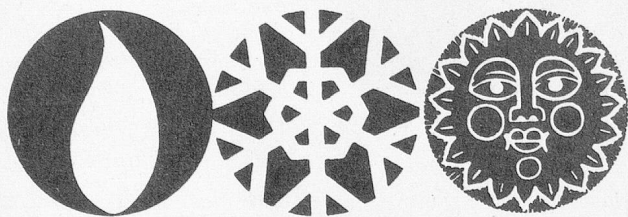
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A.S.B.L.

le val d'ucclle



Classes de neige - Vacances familiales et du troisième âge en Suisse

organise le

SAMEDI 10 MARS 1973

à 21 heures

au CENTRE CULTUREL D'UCCLLE
Rue Rouge 47 - Uccle

LE 2^{ème} BAL DES NEIGES DU VAL D'UCCLLE

sous le Haut Patronage de S.Exc. l'Ambassadeur de Suisse

Orchestre
THE MOONLINERS

Animé par
Georges PRADEZ et Monique DELANNOY
la charmante speakerine de la T.V.

avec en attraction, l'inimitable
EDOUARD CAILLAU

en invité d'honneur
Jean-Louis VAN HAMME, Luc BEYER et Philippe DASNOY
de la T.V.

ENTREE :
100 F (carte prise à l'avance)
150 F (au bureau - le jour du bal)

TENUE DE VILLE

Cartes en vente :

- soit au VAL D'UCCLLE, rue Rouge 2 (Château de Wolvendael)
1180 Bruxelles, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. 30
- soit au bureau de location du Centre Culturel d'Uccle, rue Rouge 47
- soit contre simple virement du montant des cartes + 10 F par carte
pour frais d'envoi au C.C.P. 182.935 de l'A.S.B.L. LE VAL D'UCCLLE à Uccle

Vacances en Suisse

organisées par
PRO JUVENTUTE
(Voir aussi article page XVII).

Avis aux parents

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi.

Le nombre de places gratuites réservées à notre colonie étant toujours plus limité, nous devons les réserver avant tout à des enfants de familles moins favorisées, et cela à titre provisoire et sans garantie, selon les offres.

Pour les enfants invités, la participation est illimitée (toujours à condition que l'enfant soit de nationalité suisse), mais nous insistons auprès des parents pour qu'ils veuillent bien participer aux frais de voyage, selon leurs possibilités.

PRO JUVENTUTE peut donner suite à la demande des parents désirant placer leurs enfants dans une colonie de vacances ou dans un home d'enfants. Dans ce cas également, il serait souhaitable qu'ils se proposent à participer aux frais, qui augmentent d'année en année, alors que les ressources diminuent.

Le départ aura lieu début juillet et le retour fin août, les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement. Les voyages auront lieu sous la garde de convoyeuses et les enfants seront conduits par celles-ci aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les FORMULAIRES d'inscription pourront être demandés à Madame Ernest WAHL, chaussée Romaine 644 - 1820 Strombeek-Bever - Téléphone (02) 78 52 27.

Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au 25.3.1973.

Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci, et aucune demande ne pourra être acceptée après cette date.

Droit d'inscription PRO JUVENTUTE obligatoire : 100 FB par enfant.

Société Philhelvétique
de Bruxelles.